



*Le Directeur de cabinet
du Président de la République*

N° PR/DIRCAB/DGS/2024-263

Paris, le 5 août 2024

Madame,

Par lettre du 21 juin 2024, vous avez sollicité la communication de toute correspondance et document (incluant notes et compte-rendu) lié à des rendez-vous physiques, téléphoniques ou vidéos, portant sur la question des PFAS et des fluoropolymères, entre les services de la Présidence de la République et le groupe SEB ou sa filiale TEFAL, ou la Fédération de l'industrie européenne de la coutellerie, ainsi qu'à des rendez-vous avec le ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, le ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique et les services du Premier ministre portant sur les PFAS au sein du groupe Seb, de sa filiale Téfal ou de la FEC, et enfin, de tous les échanges internes aux services de la Présidence de la République sur ces sujets, depuis mars 2024.

Après recherche dans les archives de la présidence et consultation des conseillers concernés par ce sujet, je vous informe que la seule réunion identifiée comme correspondant à l'objet de votre demande s'est tenue le 24 avril 2024 en présence de M. [REDACTED], M. [REDACTED] et Mme [REDACTED] pour la présidence de la République. Vous voudrez bien trouver en annexe toutes les informations relatives à cette réunion.

Aucun document correspondant à des échanges internes aux services de la présidence de la République n'a par ailleurs été identifié.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Très cordialement

Patrice Faure

Madame Stéphane Horel
Journal Le Monde
67-69, Avenue Pierre Mendès-France
75013 Paris